

# RÈGLEMENT

## Classement “Best of Ambassadors” pour les membres de l’AJA.

### 1. Concept

L’AJA (International Association of Jumping Riding Ambassadors) réalise un classement des meilleurs athlètes dans la catégorie Ambassador Class analogue au classement mondial des athlètes d’élite.

### 2. Objectif

Avec les punctuations actuelles de la Coupe Challenge et Coupe d’Europe, l’AJA cherche à découvrir les meilleurs athlètes s’étant présentés au Petit ou au Grand Tour en une saison, honorant par ces moyens les participants au concours AJA les plus assidus. Le classement “Best of Ambassadors” cherche à attirer les regards sur les athlètes s’étant distingués sur une durée plus étendue et lors d’évènements de distinction. Étant donné que seulement 6 résultats sont admis par saison, le nombre de participations aux concours a une importance réduite.

### 3. Épreuves qualificatives

Les résultats qui comptent sont ceux des Grand Prix, de la Finale de la Coupe d’Europe et le classement individuel des Championnats d’Europe.

### 4. Evaluation roulante

Pour ce qui est du classement “Best of Ambassadors”, les résultats sont saisis sur une durée de 2 ans. L’on compte les 6 meilleurs résultats de l’année précédente et les 6 meilleurs de l’année en cours. Lorsqu’une année s’achève, l’année précédente est effacée, l’année en cours passe au statut de l’année précédente et l’année qui débute reprend le post d’année courante.

### 5. Evaluation des épreuves

Des points sont attribués aux 16 premiers membres AJA à être classés dans les épreuves qualificatives (Grand Prix), de manière analogue à la Coupe d’Europe. Les classements dans la Finale de la Coupe d’Europe et dans le classement individuel aux Championnats d’Europe aboutissent au double de points.

### 6. Evaluation automatique

Tous les membres de l’AJA sont évalués, qu’ils soient inscrits ou non à une Coupe d’Europe ou Coupe Challenge. Les membres de l’AJA n’ont pas besoin de s’inscrire pour pouvoir participer au classement “Best of Ambassadors”. Leur inscription est automatique.

## **7. Service des résultats**

La Commission Technique de l'AJA dispose d'un service de résultats qui analyse les résultats et réalise un classement actualisé à la suite de chaque concours. Le classement actuel est publié sur le site Internet [www.jambassadors.com](http://www.jambassadors.com).

## **8. Honneurs**

L'AJA organise chaque année en collaboration avec les organisateurs des concours AJA une épreuve spéciale pour les 10 meilleurs actuels du classement "Best of Ambassadors": la Finale Top Ten.

## **9. Élimination pour sanctions**

Les athlètes interdits de participer par leur FN durant l'année en cours sont exclus du classement. La Commission Disciplinaire de l'AJA réserve également le droit d'éliminer les athlètes de leur choix dans certaines situations exceptionnelles.

## **10. Divers**

Pour toute situation n'étant pas couverte dans le règlement ci-dessus, il revient à la Commission Technique de trouver, dans la mesure du possible et dans l'esprit sportif, une solution juste et concrète.

## **11. Validité du règlement**

Le présent règlement dans sa 4ème version du 1 janvier 2014 remplace le règlement du 10 octobre 2012 et toutes les autres versions. En cas de différence d'interprétation, la version allemande est la seule valide.

1 janvier 2014